



En exercice : 58  
Présents : 46  
Votants : 45

## Séance du 27 mars 2023

Le vingt-sept mars Deux Mille Vingt-Trois à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 21 mars 2023, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

### Étaient Présents :

ASTILLÉ	TRIDON Fabrice, suppléant
ATHÉE	MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire
BALLOTS	DALIFARD Alexia, titulaire
BOUCHAMPS LES CRAON	GAUBERT Jean-Eudes, titulaire
BRAINS SUR LES MARCHES	/
CHÉRANCÉ	VALLÉE Jean-Luc, suppléant
CONGRIER	TISON Hervé, LEPICIER René-Marc, titulaires
COSMES	COUËFFÉ Dominique, titulaire
COSSÉ LE VIVIEN	LANGOUËT Christophe, BÉZIER Florence, DOREAU Jean-Sébastien, MANCEAU Laurence, RADÉ Maurice, titulaires
COURBEVILLE	BANNIER Géraldine, titulaire
CRAON	de GUÉBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, LANVIERGE Quentin, MAHIER Aurélie, PREVOSTO Dominique, RAGARU Edit, titulaires
CUILLÉ	DESHOMMES Catherine, titulaire
DENAZÉ	GOHIER Odile, titulaire
FONTAINE COUVERTE	BASLÉ Jérôme, titulaire
GASTINES	BERSON Christian, titulaire
LA BOISSIÈRE	/
LA CHAPELLE CRAONNAISE	LECOT Gérard, titulaire
LA ROË	CHADELAUD Gaétan, titulaire
LA ROUAUDIÈRE	JULIOT Thierry, titulaire
LA SELLE CRAONNAISE	JUGÉ Joseph, DERVAL Séverine, titulaires
LAUBRIÈRES	/
LIVRÉ LA TOUCHE	CHANCEREL Philippe, titulaire, MÉZIERES Hervé, suppléant (ne vote pas)
MÉE	BAHIER Alain, titulaire
MÉRAL	CHAMARET Richard, titulaire
NIAFLES	/
POMMERIEUX	RESTIF Vincent, titulaire
QUELAINES ST GAULT	LEFEVRE Laurent, GENDRY Hugues, titulaires
RENAZÉ	GAULTIER Patrick, BALOCHE Dorinne, titulaires
SENONNES	/
SIMPLÉ	CLAVREUL Yannick, titulaire
ST AIGNAN S/ROË	PENE Loïc, titulaire
ST ERBLON	GAUCHER Olivier, titulaire
ST MARTIN DU LIMET	BOURBON Aristide, titulaire
ST MICHEL DE LA ROË	GILLES Pierrick, titulaire
ST POIX	BEUCHER Clément, titulaire
ST QUENTIN LES ANGES	GUINEHEUX Dominique, titulaire
ST SATURNIN DU LIMET	BEDOUET Gérard, titulaire

Étaient excusés : DEROUET Loïc (Astillé), CHAUVIN Maxime (Ballots), VALLÉE Jacky (Chérancé), HINCELIN Marie-Noëlle (Cuillé), TESSIER Jean-Pierre (La Boissière), GENDRY Daniel (Niaffles), BRÉHIN Colette (Laubrières), GARBE Pascale (Méral), de FARCY de PONTFARCY Christine (Quelaines St Gault), PELLUAU Philippe (Renazé), GUILLET Vincent (St Aignan sur Roë).

Étaient absents : SORIEUX Vanessa (Brains sur les Marches), HAMARD Benoît (Craon), LIVENAIIS Norbert (Renazé), BARBÉ Béatrice (Senonnes).

### Membres titulaires ayant donné pouvoir :

Maxime CHAUVIN a donné pouvoir à Alexia DALIFARD  
Christine de FARCY de PONTFARCY a donné pouvoir à Laurent LEFEVRE  
Marie-Noëlle HINCELIN a donné pouvoir à Catherine DESHOMMES  
Pascale GARBE a donné pouvoir à Richard CHAMARET

Secrétaire de Séance : Élu M. Bertrand de GUÉBRIANT, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Séance du : 27 mars 2023**

**OBJET 2023- 03/27 : ÉCONOMIE**

**TRANSMISSION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES – TERRITOIRE PILOTE (ANNEXES)**

**M. Christophe LANGOUËT**, Président, rappelle au conseil communautaire que le Conseil régional des Pays de la Loire a souhaité renforcer sa politique de soutien à la transmission des exploitations agricoles, dans le cadre d'un partenariat avec des communautés de communes, pour tester, expérimenter, des solutions potentiellement diffusables ensuite à l'ensemble de la région. Un dispositif intitulé « Transmission des exploitations agricoles : territoire Pilote ».

L'objectif est de réfléchir à de nouveaux modes d'intervention, pour renforcer l'accompagnement des cédants, des associés, en recherche d'un repreneur, et des candidats à l'installation. Ce programme a vocation à démultiplier des actions existantes et surtout proposer des actions innovantes, avec des effets concrets, reproductibles sur d'autres territoires.

La Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire et les Jeunes agriculteurs coordonnent le dispositif avec les territoires retenus par la Région, en associant l'ensemble des acteurs locaux de la transmission.

Le budget maximum de ce plan d'action doit s'élever à 80 000 euros par an sur 3 ans soit 240 000 euros.

Dans le cadre de ce dispositif, le Pays de Craon a été retenu pour travailler sur cette thématique et élaborer un plan d'action financé :

- à hauteur de 30 % par la Région plafonné à 240 000€
- à hauteur de 20 % par la CCPC
- à hauteur de 50 % par les porteurs de projets d'actions

Pour élaborer une stratégie et un plan d'action sur la transmission des exploitations agricoles, 2 séminaires et 4 ateliers ont été organisés de septembre 2022 à janvier 2023.

A l'issue de ces travaux, 8 fiches actions ont été élaborées pour un montant de 156 800 € (descriptif des fiches actions et maquette financière en [Annexes 2.3 et 2.3 bis](#)).

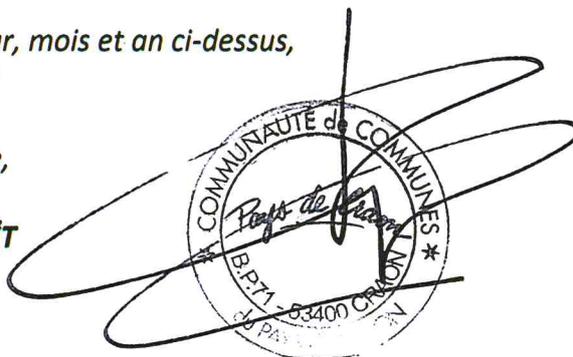
**Après avis favorable de la commission du 28 février 2023,**  
**Après avis favorable du Bureau en date du 20 mars 2023,**

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,**  
**À l'unanimité (45 votants) :**

- ⇒ **VALIDE** le programme d'actions élaboré et proposé par la CCPC dans le cadre du dispositif « Transmission des exploitations agricoles : Territoire Pilote »,
- ⇒ **AUTORISE** le Président ou le Vice-Président à signer toutes les pièces s'y rapportant.

*Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus,*  
*Craon, le 05/04/2023*

*Pour extrait conforme,*  
*Le Président,*  
**Christophe LANGOUËT**



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20230327-DELIB20230327-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Affichage : 07/04/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

